

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ENERGY UNI 10L
UFI :

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : détergents pour lave-vaisselle
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz France Professional SASU
Route de l'Orme des Merisiers
91190 Saint-Aubin
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1 H290: Peut être corrosif pour les métaux.

Corrosion cutanée, Catégorie 1A H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Elimination:
P501 Éliminer le récipient dans la collecte des matières recyclables uniquement s'il est entièrement vide.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
hydroxyde de sodium

Étiquetage supplémentaire:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8 200-573-9 607-428-00-2 01-2119486762-27	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H302 STOT RE 2; H373	>= 5 - < 10
hydroxyde de sodium	1310-73-2 215-185-5 011-002-00-6 01-2119457892-27	Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 Limite de concentration spécifique	>= 5 - < 10

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

		Skin Corr. 1A; H314 >= 5 % Skin Corr. 1B; H314 2 - < 5 % Skin Irrit. 2; H315 0,5 - < 2 % Eye Irrit. 2; H319 0,5 - < 2 %	
hydroxyde de potassium	1310-58-3 215-181-3 019-002-00-8 01-2119487136-33	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1A; H314 Met. Corr. 1; H290 Eye Dam. 1; H318 Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1A; H314 >= 5 % Skin Corr. 1B; H314 2 - < 5 % Skin Irrit. 2; H315 0,5 - < 2 % Eye Irrit. 2; H319 0,5 - < 2 % Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 500,0 mg/kg	>= 5 - < 10
Glycine, N-(carboxymethyl)-N-[2- [(carboxymethyl)amino]ethyl]-, trisodium salt	19019-43-3	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 2
nitritotriacétate de trisodium	5064-31-3 225-768-6 607-620-00-6 01-2119519239-36	Carc. 2; H351 Eye Irrit. 2; H319 Acute Tox. 4; H302 Limite de concentration spécifique Carc. 2; H351 >= 5 % Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 500,0 mg/kg	>= 0 - < 1

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Consulter un médecin.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

- | | | |
|---------------------------------|---|---|
| En cas d'inhalation | : | Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec la peau | : | Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets
corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent
lentement et difficilement. |
| En cas de contact avec les yeux | : | Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer
des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Protéger l'œil intact.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. |
| En cas d'ingestion | : | Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | | |
|-----------|---|-------------------------------|
| Symptômes | : | effets corrosifs |
| Risques | : | Pas d'information disponible. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | | |
|------------|---|--|
| Traitement | : | Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le
centre anti-poison. |
|------------|---|--|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | | |
|--------------------------------|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et
à l'environnement proche. |
|--------------------------------|---|--|

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | | |
|---|---|--|
| Dangers spécifiques pendant la
lutte contre l'incendie | : | Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts
ou les cours d'eau. |
| Produits de combustion
dangereux | : | On ne connaît aucun produit de combustion dangereux |

5.3 Conseils aux pompiers

- | | | |
|--|---|--|
| Équipements de protection
particuliers des pompiers | : | En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire
autonome. |
| Information supplémentaire | : | Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter
dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être
éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. |

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination". Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : détergents pour lave-vaisselle

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
sodium hydroxide	Non attribuée	VME	2 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
potassium hydroxide	Non attribuée	VLCT (VLE)	2 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
tetrasodium ethylenediaminetetraacetate	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	3,0 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2,8 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	2,8 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1,2 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	1,2 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	25 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets locaux	25 mg/kg

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

sodium hydroxide	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques, Long terme - effets locaux	1,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets locaux, Effets systémiques	3 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux, Long terme - effets systémiques	0,6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets locaux, Effets systémiques	1,2 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets locaux, Long terme - effets systémiques	25 mg/m3
potassium hydroxide	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m3
trisodium nitrilotriacetate	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	5,25 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	5,25 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	3,5 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	1,75 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1,75 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartment de l'Environnement	Valeur
tetrasodium ethylenediaminetetraacetate	Eau douce	2,2 mg/l
	Eau de mer	0,22 mg/l

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

	Sol	0,72 mg/kg
	STP	43 mg/l
	intermittent release	1,2 mg/l
	Eau douce	2,8 mg/l
	Eau de mer	0,28 mg/l
	intermittent release	1,6 mg/l
	STP	57 mg/l
	Sol	0,95 mg/kg
trisodium nitrilotriacetate	Eau douce	0,93 mg/l
	Eau de mer	0,093 mg/l
	intermittent release	0,915 mg/l
	STP	540 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,64 mg/kg
	Sédiment marin	0,364 mg/kg
	Sol	0,182 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 13,5
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: ne forme pas d'étincelles
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,265 g/cm ³
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de décomposition en utilisation conforme.
-----------------------	---

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	: Donnée non disponible
---------------------	-------------------------

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	: Donnée non disponible
-------------------	-------------------------

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.
Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.
Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

Composants:

éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium

TETRASODIUM EDTA:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg
DL50: 1.780 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1 - 5 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Méthode: OCDE ligne directrice 403

hydroxyde de sodium

SODIUM HYDROXIDE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 2.000 mg/kg

hydroxyde de potassium

POTASSIUM HYDROXIDE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 273 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 500,0 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

DL50 oral (Rat, mâle): 333 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 425

nitrilotriacétate de trisodium

TRISODIUM NTA:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500,0 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1 - 5 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Composants:

hydroxyde de sodium

SODIUM HYDROXIDE:

Résultat : Corrosif

hydroxyde de potassium

POTASSIUM HYDROXIDE:

Résultat : Corrosif

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

hydroxyde de sodium

SODIUM HYDROXIDE:

Résultat : Corrosif

hydroxyde de potassium

POTASSIUM HYDROXIDE:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

hydroxyde de potassium

POTASSIUM HYDROXIDE:

Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

nitrotriacétate de trisodium

TRISODIUM NTA:

Type de Test : Test de Buehler
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

Composants:

hydroxyde de potassium

POTASSIUM HYDROXIDE:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Résultat: négatif

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

- | | | |
|---|---|--|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique | : | La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée | : | La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée. |
| Toxicité par aspiration | : | Pas classé(e) |

11.2 Informations sur les autres dangers

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

tetrasodium ethylenediaminetetraacetate

TETRASODIUM EDTA:

- | | | |
|---|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

CL50 (Leuciscus idus(Ids)): > 500 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 25,7 mg/l
Durée d'exposition: 35 d |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: DIN 38412

CE50 (Daphnia magna Straus (Daphnie géante Straus)): 140 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: DIN 38412

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 25 mg/l
Durée d'exposition: 21 d |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | CE50 (Scenedesmus obliquus): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 300 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

Toxicité pour les microorganismes : EC20 (boue activée): > 500 mg/l
Durée d'exposition: 30 mn
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 36,9 mg/l
Durée d'exposition: 35 d
Espèce: Brachydanio rerio
Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 25 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 156 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

sodium hydroxide

SODIUM HYDROXIDE:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 33 - 189 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 125 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 76 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 40,4 mg/l

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 76 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

CE50 (Ceriodaphnia (puce d'eau)): 40,4 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Immobilisation

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminescentes)): 22 mg/l
Durée d'exposition: 15 mn

potassium hydroxide

POTASSIUM HYDROXIDE:

Toxicité pour les poissons : (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 880 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 80 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 165 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 660 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

Type de Test: Essai en statique

- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 : 1.337 mg/l
Durée d'exposition: 120 h
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries lumineuses)): 22 mg/l
Durée d'exposition: 15 mn
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 850 mg/kg
Durée d'exposition: 90 d

trisodium nitrilotriacetate

TRISODIUM NTA:

- Toxicité pour les poissons : (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
- (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: DIN 38412
- CE50 : 98 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Remarques: voir texte créé par l'utilisateur
- CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 91,5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
- Toxicité pour les microorganismes : EC20 (voir texte créé par l'utilisateur): > 500 mg/l
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- CE50 (voir texte créé par l'utilisateur): 3.200 - 5.600 mg/l
Durée d'exposition: 8 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 36,9 mg/l
Durée d'exposition: 35 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 210
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 25 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 156 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Composants:

tetrasodium ethylenediaminetetraacetate

TETRASODIUM EDTA:

ThOD : 262 mg/g

sodium hydroxide

SODIUM HYDROXIDE:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

trisodium nitrilotriacetate

TRISODIUM NTA:

Biodégradabilité : Biodégradation: 90 - 100 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

sodium hydroxide

SODIUM HYDROXIDE:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

potassium hydroxide

POTASSIUM HYDROXIDE:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

trisodium nitrilotriacetate

TRISODIUM NTA:

Bioaccumulation : Durée d'exposition: 96 h
Facteur de bioconcentration (FBC): 3
Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

Composants:

potassium hydroxide

POTASSIUM HYDROXIDE:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

trisodium nitrilotriacetate

TRISODIUM NTA:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets : Le code européen des déchets
20 01 29*
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : 1719
IMDG : 1719
IATA : 1719

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A.
(hydroxyde de sodium, hydroxyde de potassium)

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

IMDG : CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S.
(sodium hydroxide, potassium hydroxide)

IATA : Caustic alkali liquid, n.o.s.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 8
IMDG : 8
IATA : 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Code de classification : C5
Groupe d'emballage : II
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8
Code de restriction en tunnels : (E)
IMDG
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8
No EMS Numéro : F-A, S-B
IATA
(Cargo) : Caustic alkali liquid, n.o.s.
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Dangereux pour l'environnement : non

IMDG
Polluant marin : non
IATA
Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux : Non applicable

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

(Annexe XVII)

Seveso III: Directive 2012/18/UE : Non applicable
du Parlement européen et du
Conseil concernant la maîtrise des
dangers liés aux accidents
majeurs impliquant des
substances dangereuses.

Maladies Professionnelles (R- : Mise à jour: Non applicable
461-3, France)

Contenu en composés : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24
organiques volatils (COV) novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et
réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 0,01 %
1,32 g/l
contenu en COV sans eau

Contenu en composés : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24
organiques volatils (COV) novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et
réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 0,01 %
0,19 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés
sur les surfaces en bois

Conformément au règlement : 5 - <15% EDTA et sels, <5% phosphonates, NTA (acide
relatif aux détergents CE nitrilotriacétique) et sels, polycarboxylates
648/2004

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des
yeux.
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 : Nocif par inhalation.
H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite
d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë
Carc. : Cancérogénicité
Eye Dam. : Lésions oculaires graves
Eye Irrit. : Irritation oculaire
Met. Corr. : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Skin Corr. : Corrosion cutanée

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	:	Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Met. Corr. 1	H290
Skin Corr. 1A	H314

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR

ENERGY UNI 10L

WM 1209548

Numéro de commande: 0708163

Version 6.9

Date de révision 18.11.2023

Date d'impression 11.12.2023

500000001551